DEBAT PUBLIC
RN 154

Achèvement de l'aménagement ?

Chartres, 12 octobre 2009

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

1- La RN154 aujourd'hui

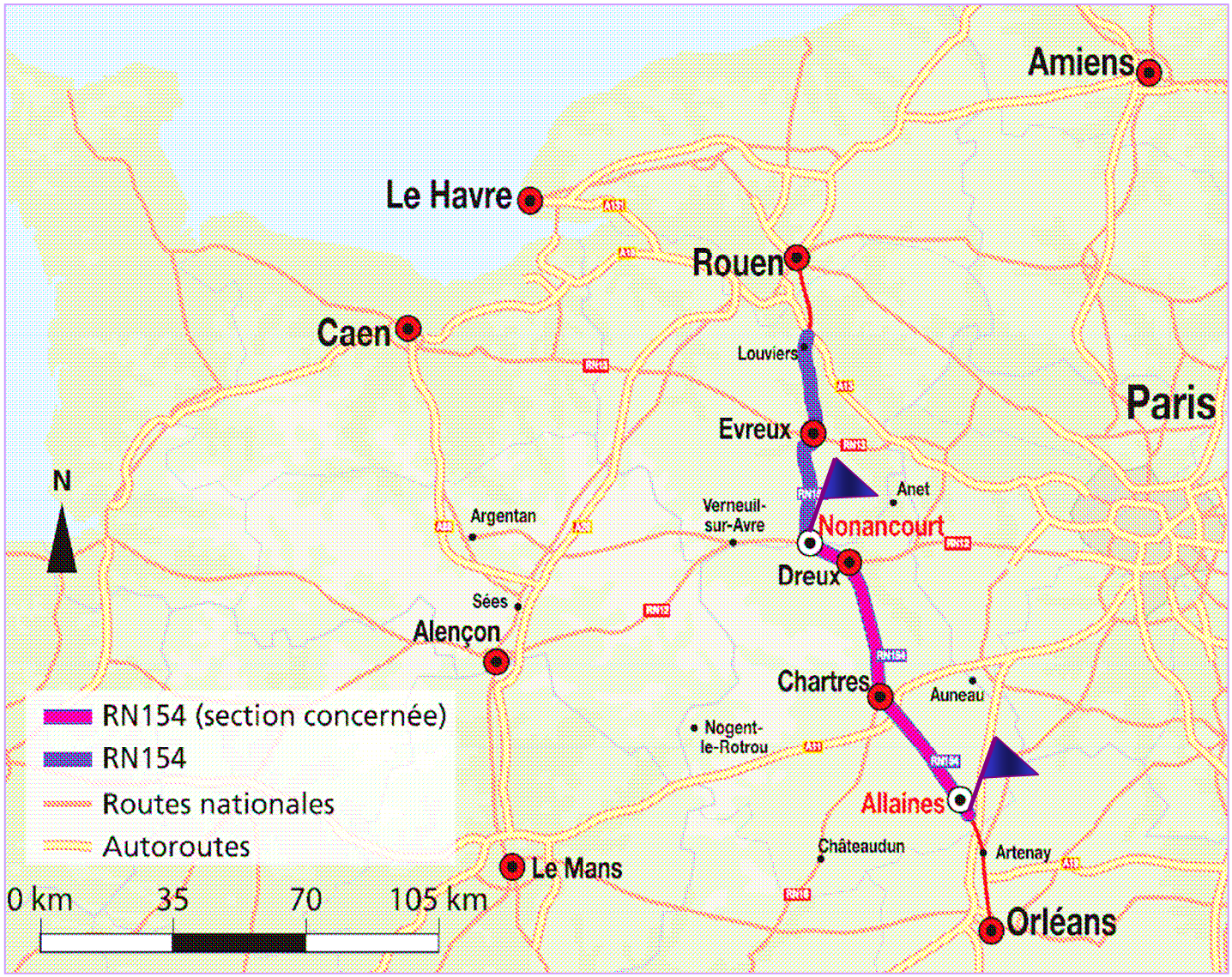

1- La RN154 aujourd'hui

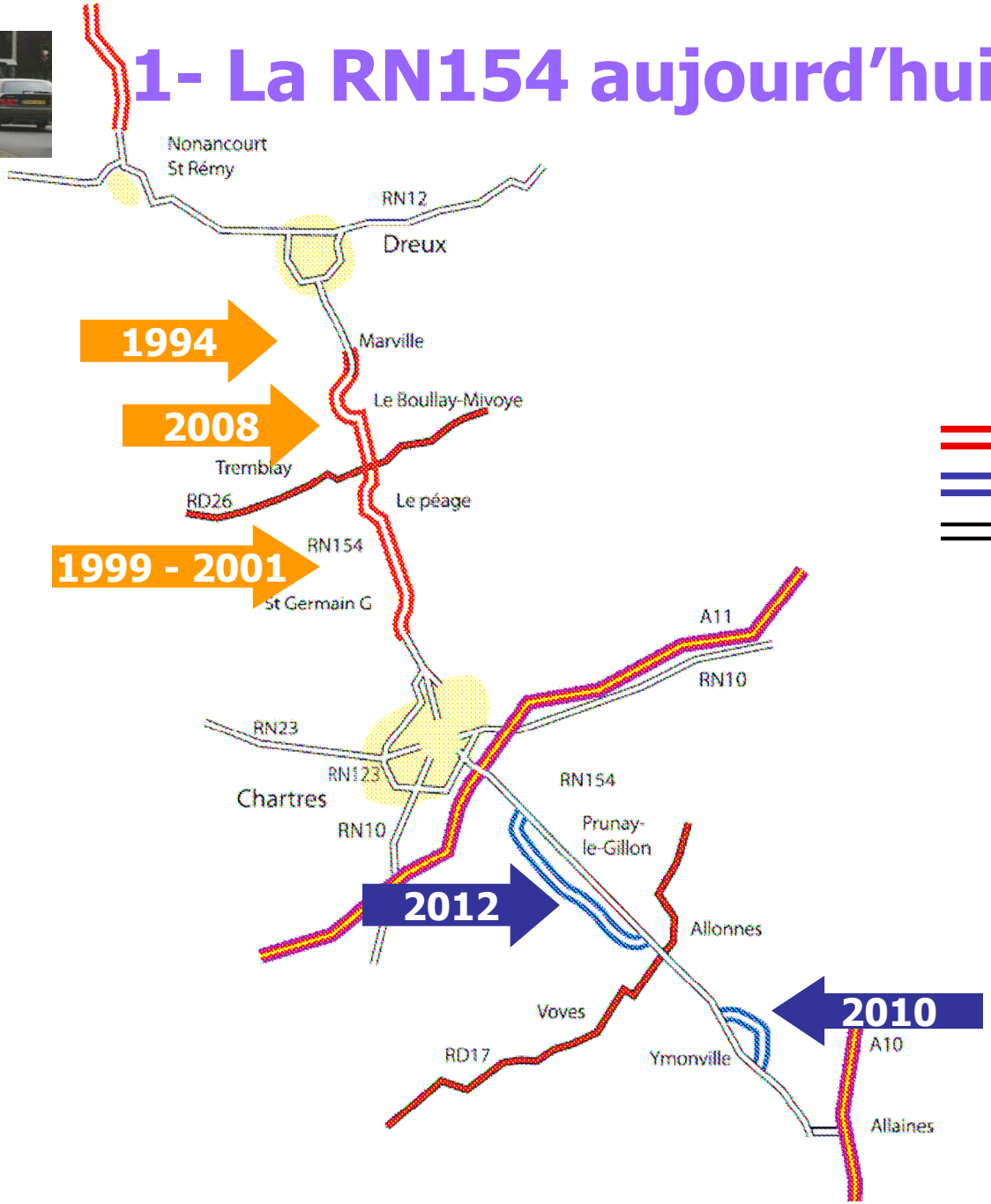

Réalisé

En travaux

Non aménagé aujourd'hui

aménagement progressif depuis 1994

1- La RN154 aujourd'hui

- principale voie de communication Nord-Sud de l'Eure-et-Loir
- un rôle de premier plan pour les déplacements voyageurs, le transport de marchandises et la dynamique locale

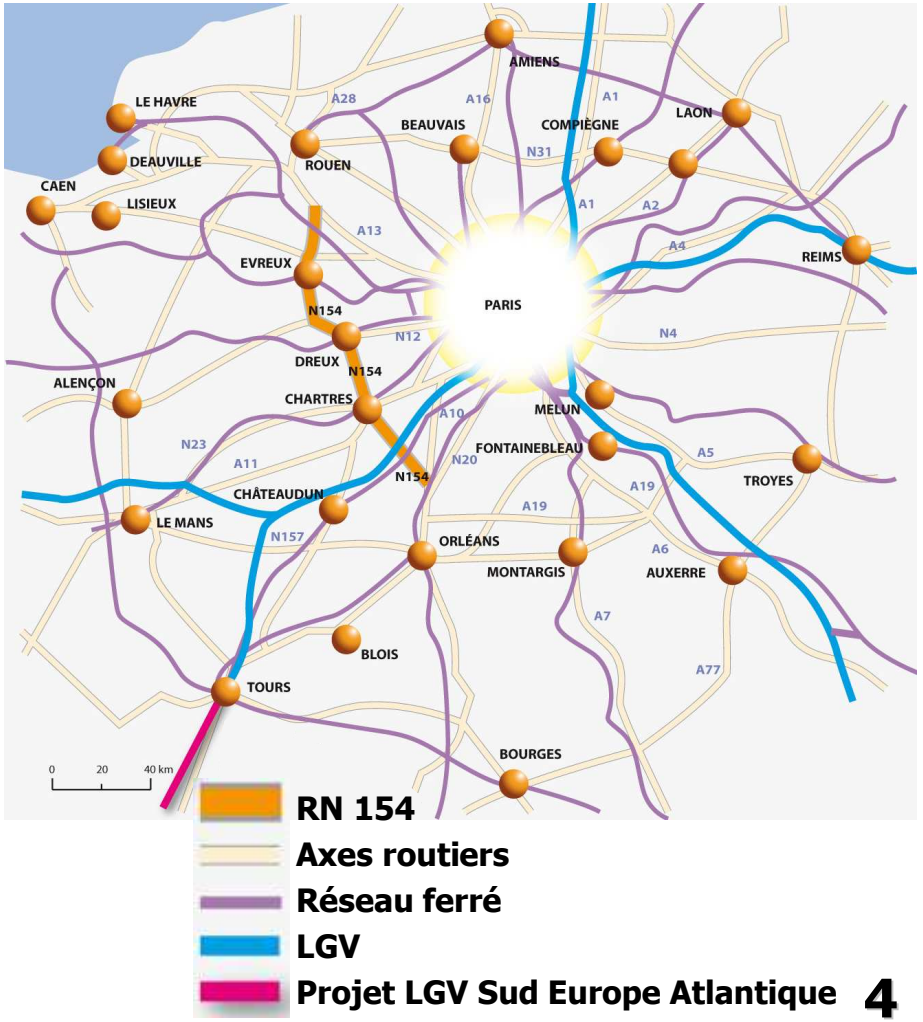

1- La RN154 aujourd'hui

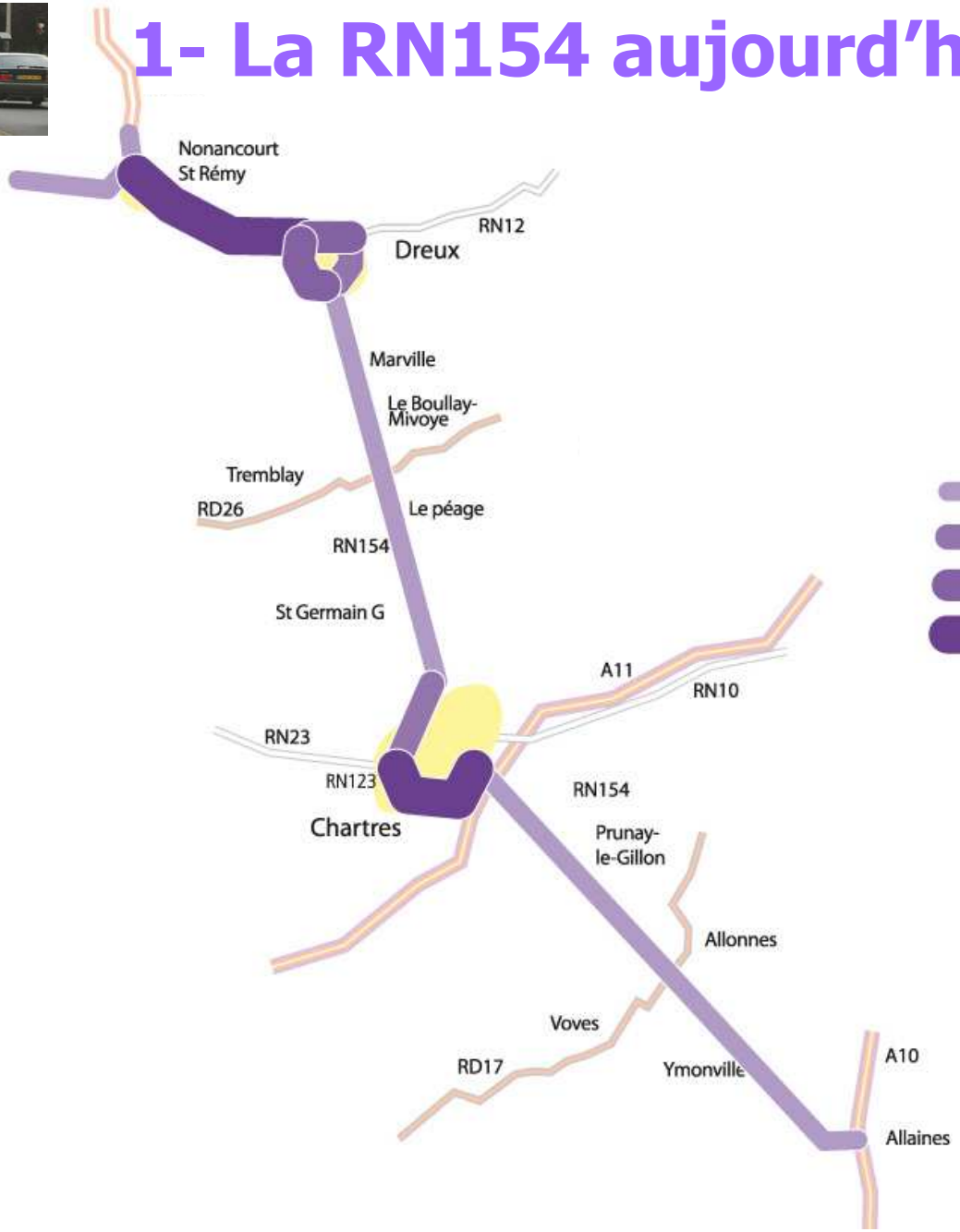

Les chiffres du trafic

- de 9.000 à 16.000 véhicules/jours
- de 16.000 à 20.000 véhicules/jours
- de 20.000 à 29.000 véhicules/jours
- de 29.000 à 37.000 véhicules/jours

12 à 25 % de poids lourds

1- La RN154 aujourd'hui

Des impacts sur la qualité de vie

- un passage au cœur des zones agglomérées
- des gênes liées au bruit, à la pollution
  et aux coupures urbaines

1- La RN154 aujourd'hui

Trois fortes sensibilités environnementales

- l'eau : nappes de la Craie et de Beauce
- les milieux naturels : présence de zones Natura 2000
- les paysages et le patrimoine : vues lointaines sur la cathédrale de Chartres, sites inscrits, monuments historiques, etc.

1- La RN154 aujourd'hui

En conclusion :

- un axe stratégique…
- … mais inachevé
- un aménagement qui doit prendre en compte les exigences du territoire…
- et s'inscrire dans la perspective du Grenelle de l'Environnement

2- Grenelle et transports

Les objectifs de la politique des transports issue de la « loi Grenelle » du 5 août 2009 :

- répondre aux besoins de mobilité, tout en contribuant…
  - … à lutter contre le changement climatique
  - … à réduire la dépendance aux hydrocarbures
  - … à préserver la biodiversité et un environnement respectueux de la santé

2- Grenelle et transports

Les projets de transport doivent intégrer (articles 10 et 17 de la loi Grenelle) :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- la **saturation** réseau
- l'amélioration de la **sécurité**, de l'**efficacité** et de la **cohérence** du **système de transport** existant
- la congestion, sécurité, intérêt local,
- le développement des transports multimodaux et intégrés

Les projets doivent être en cohérence avec ces engagements

2- Grenelle et transports

L'absence d'une solution ferroviaire

Trafic fret

15 Mt / an (env. 40 trains par jour)
20 MT / an (env. 80 trains par jour)

Données RFF 2007

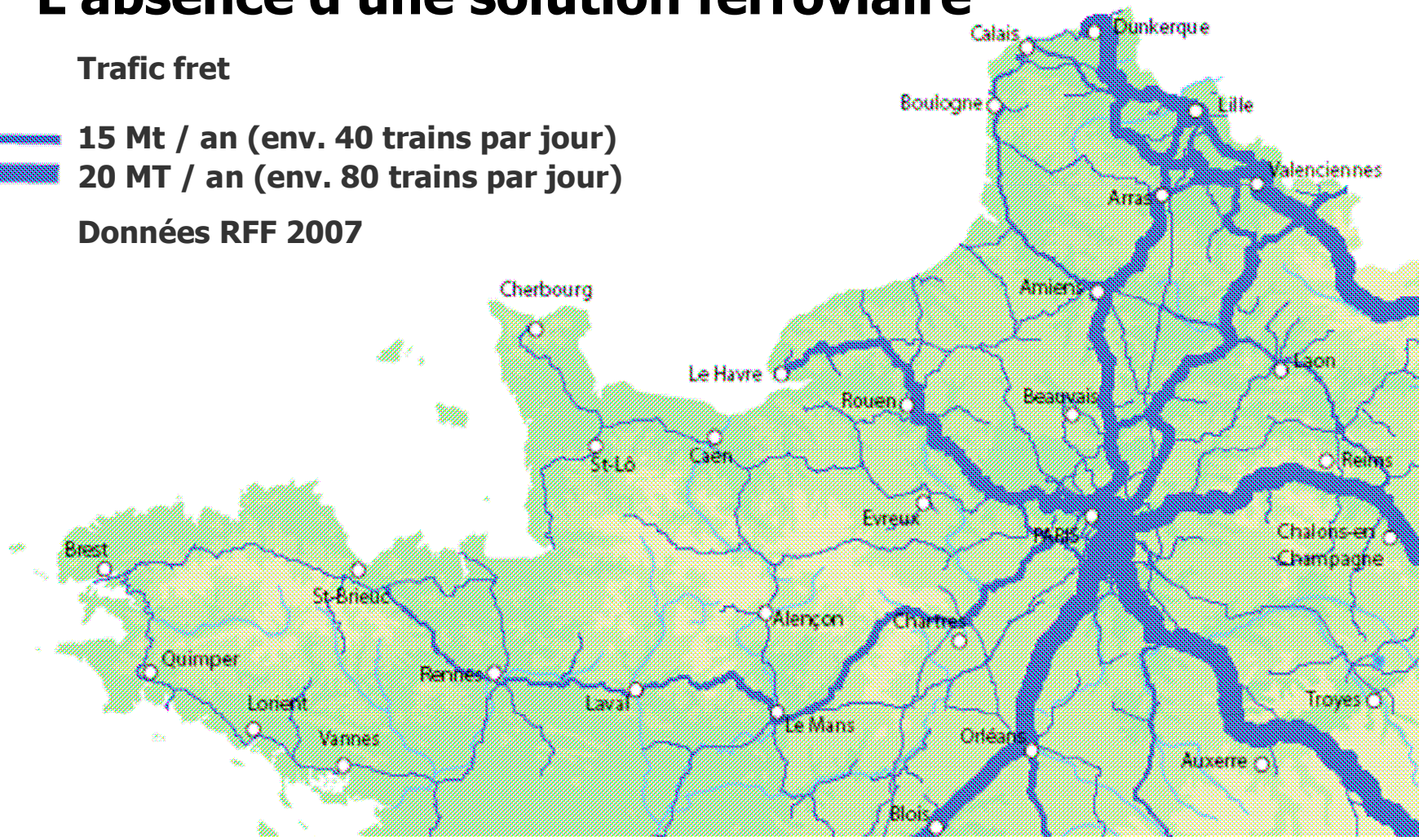

6 grands enjeux pour le projet RN154

- **Améliorer les complémentarités** entre les modes pour le transport de marchandises
- **Soutenir l'économie et l'emploi**
- **Renforcer la cohésion** de la Région Centre
- **Contribuer au développement** des pôles de Chartres et de Dreux
- **Améliorer la sécurité et le cadre de vie**
- **… en intégrant les enjeux environnementaux** dès la conception du projet

Les coûts de l'aménagement

180 M€

Nonancourt – Saint Rémy sur Avre

Contournement Dreux

130 M€

Mise aux normes Dreux - Chartres

25 M€

Contournement de Chartres

215 M€

Chartres - Allaines

104 M€

Les sections restant à aménager

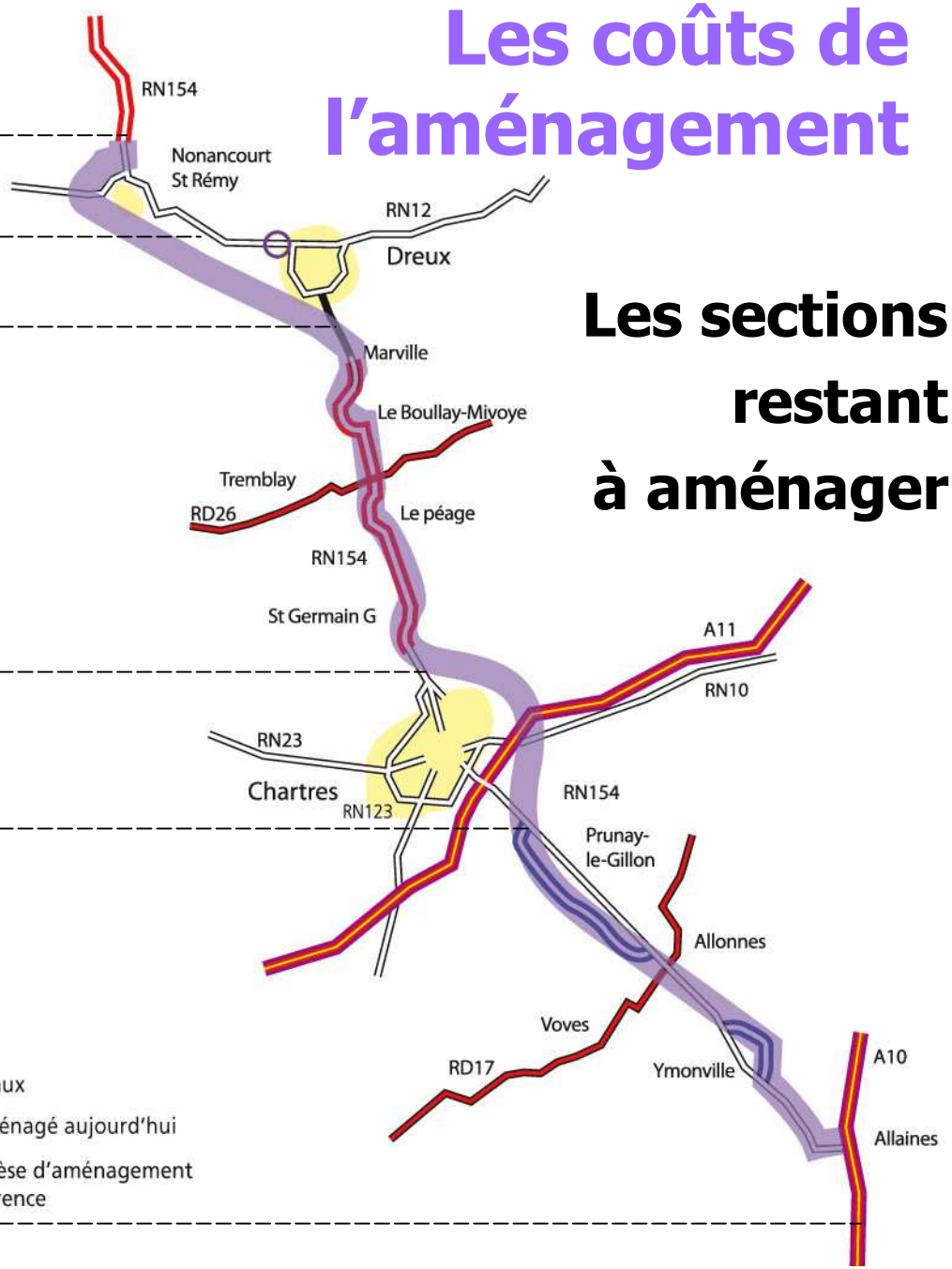

A quel rythme et avec quelles échéances ?

Les principes du financement sur fonds publics

- un coût de construction estimé entre 650 et 700 M€ (valeur 2009)
- une charge d'entretien – exploitation de 6,5 M€/an
- 50 à 55 M€ mobilisables par période de 5 ans
- un financement par le contribuable
- une mise en service au-delà de 2070 …

A quel rythme et avec quelles échéances ?

Les limites de la solution budgétaire

- un aménagement **progressif** : la RN154 conserve des caractéristiques hétérogènes jusqu'à l'achèvement
- des difficultés de financer les sections à coûts élevés
- ne répond pas aux enjeux dans un délai acceptable

A quel rythme et avec quelles échéances ?

Un autre mode de financement : la concession

- appel d'offres sur 3 critères principaux : délai, tarification et subvention d'équilibre
- le concessionnaire finance, réalise et exploite pendant la durée de la concession (environ 60 ans)
- un financement par l'usager (péage)
- une subvention d'équilibre estimée entre 50 et 100 M€
- mise en service envisageable en 2018

Les 3 questions-clés du débat public

- Faut-il **achever l'aménagement** de la RN 154 ?
- Si oui, faut-il l'**accélérer** ?
- Quels **financements mobilisables** dans quel **délai** ?

DEBAT PUBLIC
RN 154

Achèvement de l'aménagement ?

Chartres, 12 octobre 2009

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer